

*Beau* mois, avec 10 jours favorables, 9 passables, 4 pluvieux, 3 neigeux et 5 nuls.

**Avril.** — Six jours *favor.* : le 7, sol. après-midi, max. 11 (17)° ; le 13, sol. permanent, max. 13 (17)°, tous deux *beaux*. Quatre *a. beaux* : les 6, 9, 11 et 14 : sol. souvent abondant, mais vent froid, max. moy. 9 (16)°. Six jours *pass.* (début et fin de journées froids-vent O. à N-E. — Soleil rare ou nul) : les 1-2, max. 18 (22)° ; 4 et 10, max. 11,5 (16,5)° ; le 12, max. 10 (14)°, le 8 : 8 (13)°. Les 5 et 15 *nuls*. Seule précipitation : le 3, légers flocons de *neige*, tôt matin, puis brin sol., vent froid ; max. 8 (11)°. *Période 7 jours favor.* : 4 *t. beaux*, sol. continuels, les 17 et 20 à 22 ; max. 20 (27)°, 24 (32)°, 28 (30)° et 23 (28)° ; 3 *beaux* : le 16, sol. intermittent, max. 20 (25)° ; le 18, sol. constant le mat., rare l'après-midi, max. 22 (30)°, et le 19, sol. à courtes interrupt., max. id. Les 24-25, *pass.*, max. moy. 15° ; le 23 *nul*. Le 26 *a. beau* et le 27 *beau*, tous 2 à sol. permitt. ; max. 18 (23)° et 20 (28)°. Le 28 *pass.*, max. 16° ; le 29 *nul* et le 30 *pluvieux*, max. des deux : 15°.

*Très beau* mois, avec 15 jours favor., 9 pass., 1 pluv., 1 neig., 4 nuls. (à continuer.)

## CARTOGRAPHIE DES INVERTEBRES EUROPÉENS\*

### Notice préliminaire

En 1962, la Botanical Society of the British Isles a publié un « Atlas of the British Flora » qui démontre éloquemment l'intérêt des cartes présentant objectivement l'acquis relatif à la répartition spatiale des êtres vivants dans un territoire donné. Cet atlas de 1.700 cartes est le fruit d'une vaste enquête conduite grâce à la coopération de plus de 1.000 botanistes professionnels et amateurs, et grâce à l'utilisation de techniques modernes de traitement mécanographique de l'information. C'est notamment cette réussite qui a inspiré

\* C'est très volontiers, qu'à la demande de notre Collègue le professeur J. LECLERQ, nous publions cette intéressante notice.

le projet international de cartographie des Plantes Vasculaires européennes dont la réalisation a été confiée au Committee for Mapping the Flora of Europe institué en 1965 et dont le secrétariat permanent siège au Département de Botanique de l'Université de Helsinki.

Evidemment, la poursuite d'objectifs parallèles dans le domaine zoologique se heurte à des obstacles considérablement plus grands résultant notamment de la difficulté de récolter méthodiquement et de déterminer correctement la plupart des animaux. Mais ce n'est pas une raison pour s'abstenir de faire ce qui peut être entrepris actuellement. Comme l'un de nous l'a suggéré (J. Leclercq, *C.R. Soc. Biogéogr.*, 386, 1967, 60-68), il est urgent d'organiser la recherche zoogéographique européenne dans une perspective féconde, moderne et coopérative. Qu'on y mette donc le temps et l'énergie nécessaire !

Une première tentative a débuté, en 1967, par le lancement d'un projet de cartographie des Macrolépidoptères des Iles Britanniques, sous la direction de l'un de nous (J. Heath, *The Entomologist*, 100, 1967, 81-84). Les résultats rapidement obtenus (*The Entomologist's Gazette*, 19, 1968, 233-240 ; *The Entomologist*, 102, 1969, 12-16) sont encourageants au point qu'ils ont déjà suscité des débuts d'enquêtes similaires pour d'autres Invertébrés des Iles Britanniques (Odonates, Orthoptères, Isopodes), dans chaque cas, avec le Biological Records Centre de la Nature Conservancy comme centre opérationnel.

La même technique de présentation de répartitions, sur cartes à réseau de type U.T.M. (Universal Transverse Mercator), a été adoptée pour certaines familles d'Hyménoptères de Belgique étudiées dans le Laboratoire de Zoologie et de Faunistique de Gembloux.

Maints contacts préliminaires nous ont fait croire que ce genre d'activité pourrait aussi prendre forme dans les autres pays d'Europe et se développer en profitant de l'expérience britannique.

Les objectifs à atteindre, à plus ou moins long terme, seraient :

1° Confection de fichiers de données zoogéographiques sûres, utilisables pour des opérations cartographiques et des traitements statistiques.

2° Publication et interprétation de cartes de répartition, à réseau de type U.T.M. le réseau étant formé de carrés de 50 km de côté pour l'échelle de toute l'Europe (comme en phytogéographie), et de carrés de 10 ou 5 km de côté pour les pays et les régions ayant fait l'objet d'investigations suffisantes.

Nous lançons ici un appel à tous les spécialistes et amateurs désireux de participer à ces enquêtes.

On peut déjà nous aider très utilement en nous communiquant, sur fiches standard fournies sur demande, des données de répartition obtenues plus ou moins occasionnellement, à la suite de travaux de classement de collections ou d'observations faites sur le terrain. Il ne faut surtout pas négliger de nous informer de ce qu'on peut savoir de la présence ici ou là des espèces tenues pour les plus communes. Mais nous espérons aussi recevoir des offres de collaboration impliquant la prise de responsabilités plus étendues, soit pour établir l'inventaire faunique d'un pays ou d'une région, soit pour organiser l'étude approfondie d'un groupe particulier d'Invertébrés.

Nous avons admis que pendant une première période de trois ans, le Biological Records Centre remplisse la fonction de centre principal d'information, de coordination et d'accumulation des données. Ultérieurement, cette responsabilité devra sans doute être partagée entre diverses institutions et sociétés scientifiques, et l'on pourra promouvoir, comme les botanistes l'ont fait, une organisation européenne cohérente et représentative. Mais en attendant, il importe de réussir l'essai que nous proposons et de dénombrer les chercheurs sur lesquels on pourra compter. Si vous voulez participer, écrire à une adresse ou à l'autre.

John HEATH,  
*Biological Records Centre*  
*Monks Wood Experimental*  
*Station*  
*Abbots Ripton*  
*Huntingdon (England)*

Jean LECLERCQ,  
*Zoologie générale et Faunistique*  
*Faculté des Sciences*  
*Agronomiques de l'Etat,*  
*Gembloux (Belgique)*